



A Bruxelles, les femmes représentent environ 20% de la population totale des personnes sans abri et mal logé.e.s. ^[1]d'après le dernier dénombrement effectué par [Bruss'Help](#) en novembre 20201. Ce nombre est largement sous-évalué. Durant la crise sanitaire, plusieurs solutions ont été mises en place pour mettre à l'abri ces victimes : mise à disposition d'hôtels, dispositifs visant à accueillir un public exclusivement féminin. Intérêts et limites de ces dispositifs supplétifs.

PAUVÉRITÉ n°36, automne 2022

Dans les structures d'accueil et les centres d'hébergement d'urgence, la proportion de femmes ne cesse de croître et une femme sur deux hébergée en maison d'accueil se déclare victime de violences conjugales et/ou intrafamiliales. Ces femmes sont souvent accompagnées de leurs enfants, eux-mêmes victimes de violences intrafamiliales. Le présent PAUVÉRITÉ se base sur une étude analysant les intérêts et limites de ces dispositifs supplétifs. Vous y découvrirez notamment comment toutes ces solutions d'accueil 24/24h, bas seuil, gratuites et non-mixtes ont pu favoriser la reconstruction de ces personnes.

Cette contribution est signée Isabelle Carles, juriste et sociologue du droit, chargée de mission à la [Fédération des maisons d'accueil et des services d'aide aux sans-abri](#). Elle a effectué plusieurs recherches et études sur les violences conjugales pour des organismes publics (Institut belge pour l'Égalité des femmes et des hommes, Institut européen pour l'égalité entre les femmes et les hommes) et le secteur associatif bruxellois.

[Téléchargez ici notre trimestriel de l'automne 2022.](#)